

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 21/2021**

Séance du 29 mai 2021



**OBJET : Bail à ferme avec un exploitant agricole.**

Nombre de membres : **11**  
 Afférents au conseil : **11**  
 En exercice : **11**

Date de la convocation : 20/05/2021  
 Date d'affichage : 20/05/2021  
 Ayant délibéré : 9      Votés Pour : 9  
 Votés Contre : 0      Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mai à seize heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BRANDIZI Pierre a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	
M. POLI Jean-Baptiste	<b>Etaient absents</b>
M. BRUNETTI Alain	M. MARTINO Enzo
M. FOATELLI Jean-Claude	Mme MURRUCCIU Karine
M. BASTIANELLI Francis	
Monsieur BRANDIZI Pierre	
M. CASALTA Jean-Philippe	
Mme GUIQUET Sandra	
M. VANNI Alain	

Par courrier du 02 mai 2021, Monsieur Martino David, déjà détenteur de baux à fermes, sollicite en bail à ferme les parcelles suivantes faisant partie du territoire communal :

- Parcelle cadastrée C n° 295 d'une contenance de 9 163 m<sup>2</sup> sise lieu-dit Agnarella.
- Parcelle C n° 326 d'une contenance de 2 435 m<sup>2</sup> sise lieu-dit Alzo di Giusti.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de louer les parcelles du territoire communal.

Le contrat de location prendra la forme d'un bail à ferme pour une durée de neuf années entières et consécutives à un tarif par hectare et par an actualisable fixé chaque année par arrêté préfectoral.

COMMUNE	PARCELLE			SUPERFICIE		LIEU-DIT
	SECTION	N° PLAN	HA	A	CA	
OLIVESE	C	295	00	91	63	AGNARELLA
OLIVESE	C	326	00	24	35	ALZO DI GIUSTI
			<b>01</b>	<b>15</b>	<b>98</b>	

- Soit une contenance totale de 01 Hectares 15 Ares 98 Centiares.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Approuve** le contrat de bail à ferme à conclure avec Monsieur Martino David.
- **Fixe** le montant de la location à 8,18 € /ha/an actualisable selon l'indice départemental des fermages.
- **Autorise** Monsieur le Maire à conclure le bail à ferme sur l'ensemble des parcelles communales précitées pour une durée de neuf années consécutives.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 29/05/2021

Le Maire

Jean-Luc MILLO



Monsieur David MARTINO  
20140 OLIVESE

Olivese, le 02 mai 2021

A l'attention de Monsieur Jean-Luc MILLO,  
Le Maire

MAIRIE D'OLIVESE  
20140 OLIVESE

Objet : demande de location de terrains agricoles communaux.

Monsieur le Maire,

Exploitant agricole, je souhaiterais louer à la commune d'Olivese les parcelles mentionnées ci-dessous :

Section	Numéro	Surface cadastrale	Lieu-dit
C	295	00Ha 91a 63ca	AGNARELLA
C	326	00Ha 24a 35ca	ALZO DI GIUSTI

Je vous saurais gré de bien vouloir soumettre ma demande lors de votre prochain Conseil Municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Monsieur David MARTINO

